

SUCRALOSE

01 / IDENTITÉ ET CARACTÉRISTIQUES

Code produit	SP955
Formats disponibles	SP95550 · 50 g · Stand-up SP955100 · 100 g · Stand-up SP955200 · 200 g · Stand-up
Origine	Hors UE
Pays de conditionnement	Italie

Le produit

Poudre édulcorante intense à base de sucralose (E955).

Ingrédients

100% Sucralose (E955)

Utilisation

Usage et dosage	Le sucralose a un pouvoir sucrant environ 600 fois supérieur à celui du sucre, il doit donc être utilisé en très petites quantités. Un doseur (40mg) est inclus dans l'emballage et fournit la même douceur qu'environ 24g de sucre.
------------------------	--

Conservation et emballage

Durée de conservation	24 mois à partir de la date de production.
Conditions de conservation	Conserver dans un endroit frais et sec. Après chaque utilisation, refermer l'emballage et conserver dans un environnement propre et frais. Manipuler uniquement avec des ustensiles parfaitement propres et secs. Vérifier l'état de conservation du produit avant chaque utilisation.
Matériaux d'emballage	sachet : LDPE90 étiquette : PAP22

Indications environnementales	PLASTIQUE. Vérifiez les dispositions de votre commune. Il est déclaré que les matériaux utilisés pour l'emballage du produit sont conformes à la réglementation de l'Union Européenne et adaptés au contact direct avec les aliments. La déclaration de conformité originale est disponible sur demande.
--------------------------------------	--

Déclarations

NON-OGM : ce produit ne contient pas, n'est pas composé de et n'est pas obtenu à partir d'organismes génétiquement modifiés, conformément au Règlement CE 1829/2003 et au Règlement CE 1830/2003 et modifications ultérieures. Produit non dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

PESTICIDES ET CONTAMINANTS : conforme au Règlement CE 396/2005 pour les limites maximales de résidus (LMR) de pesticides et au Règlement UE 915/2023 concernant la présence de métaux lourds, mycotoxines et contaminants de process.

ADDITIFS ET CRITÈRES DE PURETÉ : Le produit est un additif alimentaire (E955) conforme aux dispositions générales et aux exigences de commercialisation prévues par le Règlement CE 1333/2008 et respecte les critères de pureté spécifiques établis par le Règlement UE 231/2012.

SANS GLUTEN : conformément au Règlement CE 828/2014, peut être étiqueté comme « Sans gluten » car le produit peut contenir des contaminations accidentelles de gluten jusqu'à un maximum de 20 mg/kg.

SUCRALOSE

02 / VALEURS ET SPÉCIFICATIONS

Informations nutritionnelles pour 100 g

Paramètre	Valeur
Énergie (kJ)	0
Énergie (kcal)	0
Lipides (g)	0,0
dont saturés (g)	0,0
Glucides (g)	0,0
dont sucres (g)	0,0
Fibres (g)	0,0
Protéines (g)	0,0
Sel (g)	0,0

Analyses et paramètres spécifiques

Catégorie / paramètre	Spécification	Unité	Méthode
Chimico-physiques pH	6±1		
Chimico-physiques Méthanol	Max 0,1%	%	
Chimico-physiques Rotation spécifique	100 ± 2		
Chimico-physiques Eau	Max 2%	%	
Chimico-physiques Résidu à l'incinération	0,7%	%	
Chimico-physiques Substances apparentées	Max 0,5%	%	
Chimico-physiques Produits d'hydrolyse	Max 0,10%	%	

Catégorie / paramètre	Spécification	Unité	Méthode
Chimico-physiques Autres disaccharides chlorés	Max 0,5%	%	
Chimico-physiques Granulométrie 60 mesh min	90%	%	
Chimico-physiques Monosaccharides chlorés	Max 0,10%	%	
Chimico-physiques Oxyde de triphénylphosphine	Max 150 mg/kg	mg/kg	
Chimico-physiques Impureté	Max 0,10%	%	
Microbiologiques Nombre total de bactéries	250	ufc/g	
Microbiologiques Levures et moisissures	50	ufc/g	
Microbiologiques E. Coli	Absent/25g		
Microbiologiques Salmonella	Absent/25g		
Microbiologiques Coliformes	Max 3	NPP/g	
Métaux lourds Métaux lourds	5	ppm	
Métaux lourds Plomb	1	ppm	
Métaux lourds Arsenic	1	ppm	

SUCRALOSE

03 / ALLERGÈNES

Allergènes et produits dérivés

Trois informations distinctes : présence dans le produit, présence dans l'usine et risque de contamination croisée.

« À vérifier » n'indique pas absence.

Catégorie	Dans le produit	Dans l'usine	Risque de contamination croisée
Céréales contenant du gluten	Non	Non	Non
Crustacés	Non	Non	Non
Œufs	Non	Non	Non
Poissons	Non	Non	Non
Arachides	Non	Non	Non
Soja	Non	Non	Non
Lait (y compris lactose)	Non	Oui	Oui
Fruits à coque	Non	Non	Non
Céleri	Non	Non	Non
Moutarde	Non	Non	Non
Graines de sésame	Non	Non	Non
Anhydride sulfureux et sulfites	Non	Non	Non
Lupin	Non	Non	Non
Mollusques	Non	Non	Non

Peut contenir des traces de : LAIT car le produit est conditionné dans une usine qui traite le LAIT et ses dérivés

Catégories de l'Annexe II du Règ. UE 1169/2011. Pour les céréales et les fruits à coque, les espèces et éventuelles exemptions doivent être précisées en note. Pour les sulfites, l'évaluation concerne le seuil applicable exprimé en SO₂.

Informations complémentaires

Les informations contenues dans cette fiche, bien qu'exactes et rédigées au mieux de nos connaissances actuelles, sont données à titre informatif et dégagent Gioia Group s.r.l. de toute responsabilité quant à une utilisation inappropriée du produit en question.